

## **Compte-rendu de la « session d'automne » du CNAP**

Le nouveau CNAP-section Astronomie étant constitué depuis le mois de décembre, la « session d'automne » a eu lieu les 28 et 29 janvier 2008.

La première demi-journée a permis un premier contact entre les membres du CNAP-AA et les directeurs des OSUs ou leur représentant, en présence du directeur et du délégué scientifique de l'INSU. Le directeur de l'INSU a donné le point de vue de l'INSU sur le fonctionnement du CNAP.

D. Le Quéau a indiqué que la proposition de toilettage du décret (jurys admissibilité et admission et SO labellisés par l'INSU) est à nouveau dans le circuit de signature au Ministère. Il a également précisé qu'une proposition pour un calendrier plus efficace des discussions et réunions entre la direction de l'INSU, le CNAP et les présidents des sections du CNAP sera soumise prochainement pour discussion ; il s'agit en particulier de pouvoir prendre de l'avance sur les retours de postes et le coloriage possible de certains postes. Les directeurs des OSU ont présenté leur établissement sur les points qui concernent le CNAP-AA (services d'observation, évolutions envisagées, profils de postes ...). Des souhaits ont été émis par certains pour qu'une planification des postes sur le long terme puisse être envisagée. La notion de coloriage pluri-annuel de poste est évoquée comme un élément de réponse.

Les demi-journées suivantes ont été consacrées aux promotions et aux gestions individuelles (titularisations, reclassements, mutations, ...). Les résultats des avancements de grade sont disponibles en ligne sur le site du CNAP.

### **Services d'observation**

Le CNAP-AA souhaite mettre en place avec l'accord de la CSA de l'INSU un calendrier structuré et plus de rigueur et de transparence dans l'enquête pour les demandes de labellisation des services d'observation qui se font aujourd'hui au cas par cas.

### **Postes 2008**

Il n'y a eu aucune création de poste pour 2008. Par ailleurs, depuis 2007, la poursuite de l'activité entre 65 et 68 ans (maximum) ne libère plus le poste pour une ouverture au concours. En conséquence, le nombre de postes attendu pour les 3 prochaines années est nettement plus faible que les années précédentes. De plus, un poste prêté par la section SCOA en 2005 doit lui être rendu cette année (SCOA n'ayant eu aucun retour de postes). Ceci explique qu'en 2008, il n'y aura très probablement que deux postes d'Astronomes, un poste d'Astronome-Adjoint et deux postes d'Astronomes-Adjoints susceptibles d'être vacants (confirmation en attente).

Des souhaits ont été émis pour un étalement de la résorption des postes en surnombre, de manière à ne pas pénaliser trop durement une « génération » de candidats thésitifs/post-docs. D. Le Quéau explore les possibilités d'action en ce sens au Ministère.

**Concours 2008**

La session 2008 de recrutement des astronomes-adjoints devrait se tenir dans la semaine du 31 mars au 4 avril 2008, ou du 14 au 19 avril 2008, soit juste avant ou juste après les auditions de CR de la section 17. La session de recrutement des astronomes se fera à la suite de celle des astronomes-adjoints.

Daniel Rouan

Président de la section Astronomie du CNAP